

# Appel à candidature pour la réalisation de carnets de dessins de chantiers

(diffusé le 31 mars 2017)

## Contexte et auteur

La ministre de la Culture, Fleur Pellerin, a présenté, le 20 octobre 2015, la « Stratégie nationale pour l'architecture ». Des trente mesures qui composent cette politique, plusieurs concernent l'éducation et la sensibilisation à la création et à la qualité architecturale, dont l'instauration d'une « Journée nationale de l'architecture ». La première édition (les 14-16 octobre 2015) a convaincu le ministère de l'intérêt de ce rendez-vous qui est donc reconduit en 2017, le troisième week-end d'octobre.

Plan 5<sup>1</sup> est le regroupement des structures professionnelles et éducatives de l'architecture et du cadre de vie en pays de la Loire, qui ont vocation à diffuser et/ou promouvoir la création architecturale et l'architecture contemporaine. Créée en septembre 2012, à l'initiative de la Direction régionale des Affaires culturelles, Plan 5 s'est essentiellement distingué en organisant deux « Printemps de l'architecture en Pays de la Loire », en 2013 et 2015.

Les objectifs des « Journées nationales de l'architecture » et du « Printemps de l'architecture en Pays de la Loire » étant identiques, Plan 5 a décidé de produire un événement original pour le week-end des 14 et 15 octobre 2017 : la réalisation de carnets de dessins d'un chantier, par un architecte ou un étudiant en architecture.

## Objectifs

Un dessin d'architecture par un professionnel est plus qu'un dessin. Il est aussi une analyse, une interprétation, une invitation à saisir un détail, un « raccourci opportun pour faire cheminer une idée » (David Mangin).

En demandant à des architectes, professionnels ou en formation, de dessiner une architecture en train de naître, Plan 5 souhaite convaincre le public néophyte que la création architecturale n'est pas une question de beauté ou de laideur, mais une histoire de volumes, de lumière, de cadrages, de forces, d'équilibre...

## Objet

Plan 5 participera à la seconde édition des Journées nationales de l'architecture organisées par le ministère de la culture les 14 et 15 octobre 2017. Cette participation sera une invitation à visiter un bâtiment contemporain en chantier, en suivant les pas, ou plutôt le crayon d'un architecte, ou d'un étudiant en architecture, qui l'aura préalablement dessiné.

---

<sup>1</sup> \* Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes ; l' Union Régionale des CAUE ; l'Association Régionale pour la Diffusion et la Promotion de l'Architecture – ARDEPA ; la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire – MaPdI ; l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes ; l' Association angevine des amis de l'architecture - A3A ; le Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC des Pays de la Loire.

Après appel à candidature, Plan 5 choisira un architecte par département à qui il confiera le soin de réaliser un carnet de dessins d'un bâtiment en cours d'achèvement, que ses maîtres d'œuvre et d'ouvrage acceptent d'ouvrir le week-end des JNA.

Chaque carnet sera imprimé individuellement et remis gratuitement aux visiteurs de chacun des sites, qui pourront d'autre part se voir proposer d'autres animations à l'initiative de Plan 5 et des maîtres d'œuvre et d'ouvrage de chaque bâtiment.

Les dessins de chaque architecte retenus seront libres. Il s'agira de regards, d'interprétations, de commentaires, d'analyses, de zooms, etc. en noir et blanc et/ou en couleur, avec ou sans légendes ou annotations, complètement personnels, réunis en un carnet de 20 pages (dix feuilles recto-verso) au format A5, orientation paysage.

Le format A5 sera imposé aux dessinateurs pour deux raisons : en premier lieu, un A5 se tient aisément à la main lors d'une déambulation, puis se glisse sans difficulté dans une poche ou un sac ; en second lieu, l'homogénéité du format garantit l'homogénéité de leur édition.

La nature du papier utilisé et le nombre d'exemplaires imprimés seront précisés ultérieurement. En tout état de cause, l'édition sera de qualité de sorte que le visiteur reparte avec un produit qui sera sans ambiguïté possible, dans son contenu comme dans sa forme, la reproduction d'un carnet de dessins.

La commande sera rémunérée 2 000 € net. Les frais de déplacement seront remboursés, sur présentation des justificatifs, à concurrence de 300 €. Le carnet devra être terminé et remis à Plan 5 au plus tard à la mi-septembre.

Par ailleurs, une sélection de un ou deux dessins, par carnet, pourrait faire l'objet de l'édition de supports d'éléments de communications (cartes postales, affiches, flyer, etc.).

Enfin, Plan 5 souhaitant renouveler l'opération à l'occasion des JNA futures, ces carnets pourraient ultérieurement être réunis en un livre et faire l'objet d'une belle édition, en partenariat avec un éditeur régional.

## Candidatures

L'appel s'adresse aux architectes diplômés et aux étudiants en architecture inscrits en master. Les candidats doivent se faire connaître par courriel adressé à [communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr](mailto:communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr) avant minuit le 23 avril 2017. Cette candidature doit impérativement être accompagnée de :

- 5 scans de dessins d'architecture de leur main, au format pdf
- l'engagement ci-dessous daté et signé

Plan 5 choisira les cinq dessinateurs le 27 avril 2017. Tous les candidats seront individuellement informés par courriel de la décision du jury. Le nom du bâtiment affecté à chacun des cinq candidats retenus leur sera donné dans le même message.

Chacun d'entre eux aura un interlocuteur particulier, membre de Plan 5, qui suivra ensuite le choix définitif du bâtiment, s'assurera de l'accord du propriétaire pour à la fois la réalisation des dessins et l'ouverture gratuite au public les 14 et 15 octobre et assurera la liaison avec la personne de Plan 5 pilote de l'édition des 5 carnets.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Bruno Letellier - A3A, [a3a.contact@gmail.com](mailto:a3a.contact@gmail.com), ou de Patrick Lebris – DRAC, 02 40 14 28 17.

## Engagement

Après avoir pris connaissance de l'appel à candidature ci-dessus, je soussigné, m'engage à fournir un carnet de 20 pages A5 minimum, au format paysage, de dessins (chacun étant signé) d'un bâtiment contemporain en voie d'achèvement, choisi par Plan 5, au plus tard le 15 septembre 2017.

Je cède la pleine propriété de ces dessins à Plan 5, qui ne peut les utiliser que pour les éditions évoquées ci-dessus ainsi que pour l'illustration occasionnelle des documents de communication de ses membres, à l'exclusion de tout autre usage.